

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les acteurs environnementaux, politiques et économiques s'allient dans la création du Pôle des Technologies propres de la Gaspésie

Port-Daniel-Gascons, le 30 mai 2018 – Au terme du colloque Défi Carbone, tenu les 16 et 17 mai, les organisations fondatrices du Pôle des Technologies propres de la Gaspésie ont non seulement officialisé la création de l'organisme, mais elles ont aussi eu l'occasion de partager leur enthousiasme face aux possibilités qui permettront de réduire encore davantage l'empreinte environnementale de la cimenterie McInnis et de multiplier les retombées économiques associées aux activités de la nouvelle usine.

La création d'une dynamique nouvelle

L'idée de fonder un pôle sur les technologies propres a germé au cours des derniers mois, suite aux démarches de diversification et de prospection industrielles réalisées par le Comité de maximisation des retombées économiques de la cimenterie. Constatant l'intérêt d'entreprises d'ici et d'ailleurs qui proposent des solutions intéressantes en matière de combustibles alternatifs ou captation de carbone, les acteurs impliqués ont vite compris qu'une coordination de ces différentes offres serait incontournable pour qu'elles se concrétisent sur le terrain.

« Nous avons tout ce qu'il faut, ici, pour contribuer à la recherche ou installer des solutions novatrices dans le domaine des technologies propres. Par la création du Pôle, nous souhaitons que la Gaspésie agisse comme chef de file en la matière, et cet objectif est partagé par les partenaires fondateurs de l'organisme : la municipalité de Port-Daniel-Gascons, les MRC du Rocher-Percé et de Bonaventure, le Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Ciment McInnis », a affirmé la préfète de la MRC du Rocher-Percé, Nadia Minassian.

Le Pôle des Technologies propres de la Gaspésie vise entre autres le déploiement d'un réseau industriel écologiquement et financièrement performant, le développement d'une approche proactive et de gestion des chaînes de valeur, la stimulation de l'investissement industriel dans la région et l'optimisation de l'accès aux programmes d'investissements dans les technologies propres par les entreprises du milieu.

- « Le complexe industriel que nous opérons a été conçu à partir des meilleures et plus récentes technologies disponibles pour les cimenteries et nous positionne déjà comme un leader en matière environnementale dans notre industrie, par tonne de ciment produite. C'est une grande fierté pour McInnis de porter notre engagement envers l'environnement encore plus loin, grâce à la création du Pôle », a ajouté Alexandre Rail, vice-président opérations pour Ciment McInnis.
- « L'organisme que je dirige favorise la protection de l'environnement par le biais de la concertation, et le Pôle est un exemple éloquent permettant de mettre de l'avant nos objectifs communs, dont la réduction de l'empreinte écologique de la cimenterie. J'ai grand espoir que les efforts des partenaires entraînent, dans les prochaines années, des résultats intéressants, inspirants et exportables », a souligné Caroline Duchesne, directrice générale du Conseil régional de l'environnement Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.



Le colloque Défi Carbone met la table

Dernière activité préparée par le Comité de maximisation des retombées économiques de la cimenterie, dont le mandat est terminé, le colloque Défi Carbone a brillamment servi de tremplin pour la suite des choses, mettant en contact plusieurs entreprises du domaine des technologies propres.

Des entreprises œuvrant dans la captation de gaz carbonique, des producteurs de bio carburant ou « bio fuel » à partir de biomasse forestière, ou des producteurs de bio charbon également à partir de résidus forestiers : autant de technologies discutées lors du colloque, développées par des entreprises canadiennes et américaines.

Le colloque pouvait compter sur la participation active de Ciment McInnis, qui assurait aussi la présidence d'honneur de l'événement. Le cimentier, désireux de réduire son empreinte environnementale à travers des partenariats innovants, a eu l'occasion de rencontrer les entreprises présentes.

« Avec autant de commentaires positifs de la part des participants et avec une telle portée internationale, nous sommes fiers de la réussite du colloque, et surtout heureux de constater que cet événement marque le début de possibilités nouvelles que nous n'avions pas anticipées au début du mandat du Comité de maximisation. Nos efforts continueront d'avoir des répercussions dans la région bien au-delà de nos trois ans d'activités » a conclu le coordonnateur du comité de maximisation économique, Jean-Philippe Chartrand.

Les membres fondateurs du Pôle des Technologies propres de la Gaspésie se pencheront rapidement sur l'établissement d'une structure permanente de coordination des activités de l'organisme.

À propos du Pôle des Technologies propres de la Gaspésie : C'est à l'initiative de cinq membres fondateurs que sont la municipalité de Port-Daniel-Gascons, la MRC du Rocher-Percé, la MRC de Bonaventure, le Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Ciment McInnis qu'est fondé, en 2018, le Pôle de Technologies propres de la Gaspésie. L'organisme travaille activement à la recherche et l'implantation de technologies propres, qu'il s'agisse de combustibles alternatifs à plus faible empreinte écologique ou de procédés de captation de carbone, permettant de réduire l'impact des activités de la cimenterie sur l'environnement tout en maximisant les retombées économiques de l'usine dans la région.

- 30 -

Sources:

Jérôme-Alexandre Lavoie Conseiller en communications	Caroline Duchesne Directrice générale	Maryse Tremblay Directrice des communications
stratégiques MRC du Rocher-Percé	Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Ciment McInnis 418 391-7525
418 689-4313	418 534-4498	Maryse.tremblay@cmcinnis.com
jalavoie@rocherperce.qc.ca	caroline@cregim.org	